



LATOUBAS-ELNE

Latour-Bas-Elne, le mercredi 29 juin 2022

Monsieur Le Maire  
de Latour-Bas-Elne

à

Monsieur Le Préfet des Pyrénées-Orientales  
Service Urbanisme  
24 quai Sadi Carnot  
BP 951  
66020 PERPIGNAN CEDEX

LR/AR

Objet : Déclaration Préalable de Travaux tacite

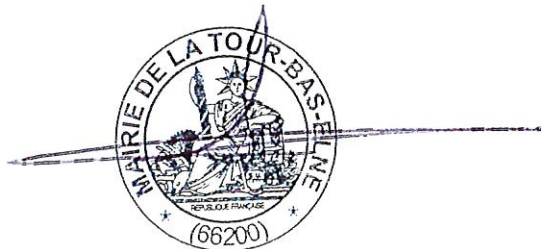
Monsieur Le Préfet,

En application de l'article L.2131-2 6<sup>ème</sup> du CGCT, je vous prie de trouver ci-joint le dossier de Déclaration Préalable de Travaux n° 06609422F0035.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

François BONNEAU





LATOIR-BAS-ELNE

Latour-Bas-Elne, le mercredi 29 juin 2022

Monsieur Le Maire  
de Latour-Bas-Elne

à

M. TEYSSEDE Cédric  
22 bis avenue de la Mer  
66200 LATOUR-BAS-ELNE

Objet : Déclaration Préalable de Travaux tacite

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que depuis le 24 juin 2022 vous êtes bénéficiaire d'une Déclaration Préalable de Travaux tacite déposée en Mairie le 27 avril 2022 et complété le 23 mai 2022.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

François BONNEAU



Le 27/06/2022

A M. Le MAIRE



A défaut de Réponse depuis le 23/06/2022 de l'administration, dont 1 mois après le complément de Pièces de ma déclaration préalable n° 06609422F0035 déposé le 27/04/2022, je considère avoir obtenu un accord tacite. Pourriez vous me confirmer par retour de courrier l'obtention de cette dernière cordialement

Tegorredhe Cedric